

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

INSERTIONS.
Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75
RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR
12 Avril 1882.

BULLETIN

Les dépêches d'Alger nous ont apporté, la veille de Pâques, la nouvelle d'un fait de guerre heureux et considérable, sur lequel on ne comptait plus. Le campement de Bou-Amena ou Amama a été atteint et surpris, au sud-ouest de Figuig, à une date qui n'est pas indiquée, par l'avant-garde de la colonne Marmet, commandée par le chef de bataillon Catroux. L'ennemi a laissé sur le terrain 52 morts, et l'on a pris un drapeau, 26 femmes de la famille de Bou-Amena, sa tente et son convoi. Mais lui-même est parvenu à s'enfuir. « Les chefs sahariens, dit le Temps, ont souvent de ces chevaux exceptionnels qu'aucun cheval ne peut atteindre. Un cavalier ainsi monté, une fois qu'il est hors de portée des balles, est sauvé, à moins d'accident. Nul ne peut le gagner de vitesse ou fournir une plus longue carrière sur une ligne de retraite sans fin. »

La rencontre a eu lieu au fin fond du Sahara, dans le bassin de l'Oued-Fendi, l'un des affluents de la rive droite de l'Oued-Zoustana, grande rivière intermittente qui coule du Nord au Sud, en passant à l'est de Figuig, et dont les sources le plus au nord sont près de notre poste de Sfisifa. On trouve l'Oued-Fendi marqué sur la carte du sud-ouest de la province d'Oran. C'est à environ trente lieues au sud-ouest de Sfisifa et à dix lieues des oasis de Figuig que se trouvait Bou-Amena.

On sait que, dans la région au sud de Sfisifa, non-seulement la frontière n'est pas tracée, mais n'existe pas. Le traité de 1845 attribue à la France la souveraineté de quelques points déterminés de cette région et au Maroc celle de certains autres; mais il décide que le pays où se trouvent ces points isolés n'appartient ni à l'une ni à l'autre des

deux puissances. C'est dans un terrain vague et sans maître que nos soldats ont rencontré l'agitateur arabe, dont l'immobilité prolongée prouvait déjà qu'en nous établissant à demeure dans les postes créés l'an dernier au Sud-Oranais, nous lui avions rendu les incursions difficiles. L'échec très-sérieux qu'il vient de subir diminuera son prestige. Mais il ne faut pas croire que nous en ayons fini avec lui. Il a pu s'échapper; il va dire et dans le Sahara on répétera que c'est grâce à une protection divine. Abd-el-Kader a pu s'enfuir et reparaitre bien des fois avant de s'avouer vaincu et de nous demander l'aman.

Le Temps publie cette curieuse dépêche qui lui est adressée de Berlin et qui révèle un fait tout nouveau :

« Le bruit court qu'il existerait entre l'Allemagne et la Suède un traité d'alliance offensive et défensive aux termes duquel, en cas de guerre entre l'Allemagne et la Russie, la Suède occuperait la Finlande. Cette nouvelle, lancée par les journaux anglais, confirmée par les journaux suédois et contestée par les journaux allemands, est considérée ici dans certains cercles comme parfaitement fondée.

Le traité daterait de l'année 1880, époque où parut une brochure intitulée les Deux Détroits et attribuée au roi de Suède. Cette brochure montrait, en cas de conflagration entre le panslavisme et le pangermanisme, les flottes russes enfoncées dans la Baltique et la mer Noire par les flottes austro-allemandes occupant le Sund et le Bosphore. On sait que cette brochure parut peu après la visite du roi de Suède à Berlin. »

Cette dépêche, dira-t-on, ne concerne que le cas de guerre entre l'Allemagne et la Russie. Cela n'est vrai qu'en apparence, car il ne faut pas oublier que toutes les questions du jour se tiennent, et que l'intervention de la Porte, dans un conflit européen, poserait immédiatement la question d'Orient et toutes celles qui s'y rattachent.

Cela est si vrai que pendant que M. de Bismark regarde Saint-Petersbourg ou le Rhin, Abdul-Hamid regarde l'Egypte, Tunis et l'Algérie, comme si tous les litiges étaient connexes.

Nous trouvons en effet, dans l'El Djewaid, une nouvelle fort grave que nous recommandons aux optimistes qui croient à un apaisement subit de toutes les difficultés. Ce journal, fondé et entretenu par la Porte en haine de la France, annonce que le Sultan, doutant des déclarations pacifiques de notre gouvernement, aurait décidé de porter à trente mille hommes l'effectif des garnisons ottomanes dans la Tripolitaine.

Trente mille hommes ! Il y a là une force imposante qui peut, d'un jour à l'autre, menacer notre corps d'occupation en Tunisie et tendre la main aux tribus révoltées de l'Algérie.

M. de Freycinet, qui a promis de s'expliquer une bonne fois sur la question de Tunis, fera bien de se renseigner exactement sur ces menées de la Sublime-Porte. Il cherchera sans doute à esquiver le débat. Mais nous espérons qu'un membre de la minorité l'empêchera de se dérober et que, en présence de faits patents et menaçants pour la France, il saura l'obliger à nous dire enfin ce que notre gouvernement fait à Tunis et surtout ce qu'il compte y poursuivre.

Si la Tunisie est « un guépier », le devoir serait tout au moins de réfléchir, avant d'affronter des dangers plus sérieux.

Pour Dieu ! pour la Patrie et pour la Liberté !

« Tel est le cri, dit le journal la Patrie, qui doit aujourd'hui jaillir de toutes les poitrines honnêtes et retentir au fond de toutes les consciences loyales. »

Le gouvernement a demandé au Parlement une loi athée à imposer à nos enfants, filles et garçons, et le Parlement a obéi, comme le gouvernement avait obéi à la sommation du radicalisme triomphant. Cela est indigne, cela est odieux, mais cela est

Et les républicains du pouvoir, comme les autres, de crier aux honnêtes gens que cette iniquité monstrueuse révolte : Obéissez ! c'est la loi !

Eh bien, non ! il ne faut pas que les honnêtes gens obéissent ! Il faut organiser la croisade de la désobéissance : Pour Dieu ! pour la Patrie et pour la Liberté !

Avec un adversaire comme celui que nous avons, et qui ne recule devant aucun excès, pour qui le mal est un besoin, il faut joindre l'acte à la parole.

Protester est bien.

Agir est mieux.

D'ailleurs, qui nous dit que notre implacable ennemi nous laissera protester ?

Au point d'arbitraire et de vilénie politique où nous en sommes, tout est à redouter.

La loi dont s'agit a établi trois pénalités :

1° Si un père de famille refuse d'envoyer son enfant dans cette école maudite, où on lui enseignera que les commandements de Dieu sont des sottises, attendu que Dieu n'existe pas ; — si, disions-nous, un père de famille refuse d'envoyer son enfant dans cette école maudite, son nom sera affiché à la porte de la mairie.

Laissez afficher.

Un an se passera.

2° Si le père de famille persiste l'année suivante, il sera condamné à l'amende.

Payez l'amende.

Un an se passera encore.

3° Cette fois, si le père et la mère, ou l'aïeule persiste à garder auprès de lui son enfant plutôt que de le confier à un maître qui lui apprendra à railler ce que l'aïeul, la mère et le père ont vénéré, le vieillard, la femme ou l'homme seront condamnés à la prison !

Laissez venir les gendarmes, et attendez.

Croit-on que si trente ou quarante mille pères de famille se croisent ainsi, le gouvernement osera mettre à exécution ses prescriptions liberticides ?

Croit-on qu'il ne reculera pas devant cette manifestation muette ?

Croit-on qu'il bravera l'indignation pu-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE CONGÉ DU CAPITAINE

Par Édouard GRIMBLOT.

II

MONSIEUR PHILOCTÈTE.

Il y avait cependant un brave garçon qui n'avait jamais pu admettre les retards immérités que le capitaine subissait avec tant de résignation.

C'était M. Philoctète, son ordonnance, qui l'avait suivi dans toutes ses campagnes, s'était renoncé à la fin de chacune de ses congés, bien qu'il déclarât avoir horreur de l'état militaire pour ne pas quitter son officier.

Philoctète, que ses camarades n'appelaient jamais que « monsieur Philoctète », en raison de la dignité répandue sur toute sa personne, probablement par la tournure archaïque de son nom, se distinguait par une grande égalité d'humeur.

Il grognait du matin au soir, se plaignait de tout et de tous, détestait les hommes, les femmes, les enfants et les animaux, disait qu'il fallait être fou pour se faire de la bile à propos de tout ça.

Bref, une sorte d'Alceste en culotte rouge. Il convient de dire que Philoctète avait sur son colman de grande tenue deux médailles de sau-

lage, récompenses de plusieurs actes héroïques de dévouement; qu'il mettait de côté, avec une économie de ménagère, son prêt et son salaire d'ordonnance, pour venir en aide à sa belle-sœur, restée veuve au pays avec deux enfants; que, malgré cela, il avait toujours quelques sous au service d'un camarade en disette de tabac; qu'enfin Montméral l'avait, en un jour de rude faim au désert, surpris en donnant à son cheval sa ration de biscuit.

Une misanthropie... douce, comme on le voit.

Mais personne, pas même Montméral, ne pouvait éviter les remontrances et les critiques de Philoctète. Il avait une locution favorite qui revenait à chaque instant sur ses lèvres : « Ça n'a pas de bon sens ».

On sonnait la charge : « Ça n'a pas de bon sens » ; et Philoctète était en un clin d'œil au plus épais de l'ennemi.

On sonnait la retraite : « Si ça a du bon sens », et la sonnerie n'était pas achevée que Philoctète avait fait demi-tour, mais comme font les dogues, après avoir donné à l'ennemi, pour adieu, leurs plus vigoureux coups de crocs.

Seulement si, lorsque Philoctète critiquait ainsi du général au brigadier, disait que ses chevaux étaient des rosses et ses camarades des rossards, quelqu'un s'avisait de lui donner raison, il tournait alors toute sa colère contre son malencontreux ap-

probateur, et maugréait contre le relâchement de la discipline qui permettait à des soldats de juger leurs chefs et de dénigrer leurs camarades.

Ajoutons que Philoctète, maigre, sec et nerveux, possédait, malgré sa petite taille, une force peu commune et une agilité merveilleuse; que, bien que né naïf de Saint-André-de-Cubsac, il n'avait du Gascon que l'accent, — un terrible accent par exemple, — et tenait toujours plus qu'il ne promettait, coups ou services; qu'il maniait avec une égale dextérité l'aiguille, le sabre, le fer à repasser, le cheval et la casserole; qu'il cultivait avec un égal succès l'action d'éclat et le frichti.

A son état civil : le prénom que vous savez, suivi de ces deux mots si gros des souffrances et des humiliations du jeune âge : Père et mère inconus, et vous aurez la photographie exacte de M. Philoctète.

On devine, étant donné le caractère que nous avons essayé d'esquisser, de quelles malédictions M. Philoctète devait charger les ministres de la guerre, généraux, etc., qui n'avaient point déjà mis la graine d'épinards sur les épaules de l'homme auquel il s'était dévoué corps et âme.

D'autant plus que — car il faut bien que l'égoïsme humain trouve toujours sa place ! — Philoctète s'était donné pour but d'être l'ordonnance d'un officier supérieur tout au moins, et d'épouser alors, mais seulement alors, une fruitière de Meaux-

en-Brie, aussi conséquente au point de vue physique, — elle avait deux bons pouces de plus que Philoctète, — qu'au point de vue industriel, et qu'il honorait depuis quelque temps d'une cour assidue, cour qui consistait le plus généralement en critiques tant sur sa personne que sur ses marchandises.

La veuve Ruch, — c'était le nom de l'imposante et mûre promise de Philoctète, — ne s'en fâchait point.

Philoctète, toujours grognant et rognonnant, était, toujours aussi, prêt à faire dix lieues dans sa nuit pour aller chercher les provisions de la fruitière.

Dans les intervalles de son service, il mettait les comptes au net, lavait la boutique, préparait les épinards, etc., le tout, il est vrai, avec la plus mauvaise grâce du monde.

Mais la veuve avait tant souffert de son défaut qui, avec les dehors les plus aimables, la battait et mangeait ses économies avec tous les mauvais sujets de l'endroit, qu'elle tenait Philoctète en haute estime et appelait de tous ses vœux l'heure d'une nouvelle union.

Mais enfin, pour quand est-ce, monsieur Philoctète ? avait-elle dit non sans amertume, précisément le jour où le capitaine Montméral, froissant dans ses mains la lettre qu'il venait de recevoir, rentrait chez lui et, jetant au hasard

blique, qu'il s'exposera à entendre des milliers de voix s'élever contre lui ? Non. Et quand les gendarmes viendront s'emparer de ces dangereux criminels pour les conduire, menottes aux mains, de brigades en brigades, depuis le hameau jusqu'à la ville, croit-on que devant la réprobation générale il ne comprendra pas la sottise de son entreprise néfaste ?

Vraiment la voilà, la vraie croisade de la désobéissance, celle que nous recommandons, celle que nous ne cesserons de prêcher :

*Pour Dieu ! pour la Patrie et pour la Liberté !*

### Chronique générale.

La *Voltaire* trace de la situation républicaine un tableau plein de fiel opportuniste, mais non exempt de ressemblance.

La Chambre est « réduite à l'impuissance », le gouvernement « manque d'homogénéité » et sent que sa « position est instable ». Les groupes, divisés d'opinion, qui forment la majorité, soutiennent le ministère de « l'oscillation », ou, pour parler comme le *Rappel*, le ministère de la « décomposition », mais ils sont également « mécontents ».

En résumé, la situation est « fautive » pour tout le monde, de l'aveu de M. Ranc.

Le remède serait, selon lui, le retour du cabinet Gambetta, mais il ne vaudrait pas mieux que le mal. La République ne peut pas donner l'ordre, la prospérité, la liberté au pays, et, sur ce point désormais acquis aux débats, la situation est nette.

Le *National* dément en ces termes la nouvelle de la tournée que M. Gambetta devait faire dans le Midi :

« Nous tenons de source certaine que M. Gambetta a renoncé à son voyage à Marseille, informé que le parti républicain ne paraissait pas disposé à lui réserver l'accueil enthousiaste que ses amis lui avaient fait espérer.

» M. Gambetta est parti avant-hier soir pour Noisiel, chez M. Menier, où il doit passer quelques jours. »

Le *National* annonce que la garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, doit adresser prochainement une circulaire aux évêques, leur rappelant les prescriptions qui interdisent les réunions synodales, même provinciales, sans autorisation préalable.

La protestation presque unanime du corps médical et les résultats malheureux d'une expérience partielle n'ont pu vaincre l'obstination de nos laïciseurs parisiens. Ils poursuivent leur œuvre néfaste et se proposent de l'étendre à bref délai à tous les hôpitaux de la capitale. L'hôpital Tenon et celui de Lourcine sont en ce moment soumis au régime de la laïcité.

— Ça sera quand le capitaine passera chef d'escadrons ! C'est tout ce que je puis faire ! avait répondu dignement Philoctète.

Et comme le capitaine passait devant les fenêtres, Philoctète, sans se préoccuper le moins du monde du haussement d'épaules encoléré de la veuve, était sorti précipitamment et arrivait au logis au moment même où Montmérail prononçait son nom avec ce que Philoctète appelait « son intonation des mauvais jours » :

— Philoctète !!

— Présent ! mon capitaine.

Philoctète ajoutait *in petto* :

— Bon ! le voilà encore dans sa cassette, si ça a du bon sens !

L'ordonnance se préparait à formuler tout haut sa critique, qui parfois, en de semblables occasions, avait ramené un sourire sur le visage du capitaine, lorsque celui-ci se tourna de son côté et répéta son nom avec un accent si rauque, que Philoctète rengaina aussitôt sa marcuriale et resta sur le seuil de la porte immobile comme une statue.

— Je pars dans deux heures. Prépare une valise. Un peu de linge, mes revolvers.

— Le capitaine part ; mais il ne m'en a rien dit, ni au colonel non plus ?

Philoctète plaçait innocemment le colonel après lui.

On se rappelle les récentes échauffourées qui ont nécessité le renvoi d'un certain nombre d'élèves des lycées de Toulouse et de Montpellier.

Le *Midi républicain* a reçu, de quelques élèves de cette ville, un appel à leurs camarades des autres lycées de France, pour les convier à un congrès qui se tiendra, aujourd'hui 12 avril, à Montpellier.

L'ordre du jour est très chargé. Veut-on savoir quels sont les principaux desiderata de ces nourrissons de l'Université officielle ?

« 1° Le maître d'études ; 2° Commission d'élèves servant d'intermédiaire entre les élèves et l'administration ; 3° Faire commencer pour les lycées du Midi les grandes vacances en juillet ; 4° Réorganisation des bibliothèques des lycées ; 5° Donner un tarif ou une concurrence aux concierges ; 6° Système des sorties ; 7° Suppression de la classe du jeudi ; 8° Nourriture ; 9° Permission de travailler en grande retenue ; 10° Amnistie accordée aux élèves qui ont pris part aux révoltes des lycées de Toulouse et de Montpellier. »

Un journal républicain, le *National*, déclare gravement que « ces réclamations sont de nature à fixer l'attention de M. le ministre de l'instruction publique. »

Et du monde entier, certes ! Si MM. les moutards s'en mêlent, nous n'en avons pas fini, et voilà le commencement des bienfaits de l'instruction laïque. Mais c'est vraiment prodigieux, comme la République fait naître, partout, la rébellion d'abord, le besoin de discourir ensuite.

Il paraît qu'un scandale énorme vient d'éclater à Alger. Les journaux de la colonie sont exaspérés, la *Vérité* est outrée, le *Radical* d'Alger est révolté. De quoi s'agit-il ? M<sup>me</sup> Tirman, femme du gouverneur général de l'Algérie, a osé accepter la présidence de la Société des dames de charité d'Alger. Elle a même poussé l'audace jusqu'à écrire et signer, en cette qualité, la lettre suivante :

« Madame,

» J'ai l'honneur de vous prévenir que la retraite annuelle des dames de la Société de charité commencera lundi prochain 27 mars, à la Cathédrale, et se terminera le 4<sup>er</sup> avril, à huit heures et demie, par la communion générale. Chaque jour de la retraite, le sermon sera prêché par le R. P. Mothon, et sera suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement. Monseigneur l'Archevêque de Damas présidera les exercices de la retraite. L'assemblée générale de la Société aura lieu à l'archevêché, après la messe de clôture de la retraite.

» Agréez, madame, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente générale,  
Signé: TIRMAN.

» Palais du gouvernement général. »

Ce qui exaspère encore plus les journaux radicaux algériens, c'est que M<sup>me</sup> Albert Grévy avait refusé le poste d'honneur accepté par M<sup>me</sup> Tirman.

### LES BANQUETS DU VENDREDI-SAINT.

Chaque année, le jour du Vendredi-Saint, quelques centaines de fanfarons sacrilèges sont pris d'une envie invincible de manger des boudins, des pieds de cochon ou des cervelles à l'ail. Ils s'imaginent que cette débauche de charcuterie porte un trouble profond dans le royaume du Ciel et croient fermement avoir bravé la foudre parce qu'ils se sont donné quelque bonne indigestion de viande le jour où plusieurs millions de catholiques, obéissant aux préceptes de l'Eglise, ne se servent pas d'aliments gras.

L'aristocratie du monde athée s'était réunie rue de Valois. Dîner à 7 fr. par tête, s'il vous plaît. A la table d'honneur pontifient, devant des montagnes de charcuterie, les citoyens Duportal, Revillon, Sigismond Lacroix, députés.

A noter au passage la péroraison d'une citoyenne :

« C'est le mari qui fera l'homme, c'est la femme qui fera l'enfant. »

Les autres discours n'ayant point de ces gâtés, nous passons aux *Vendanges de Bourgogne*, où l'on proteste à 4 fr. par tête seulement (demi-couvert pour les enfants au-dessous de sept ans).

Le citoyen Emile Richard accompagne le menu de variations plus ou moins ingénieuses sur le « vendredi gras ». Son éloquence étant un sujet des plus maigres, nous n'osons insister dans cette chronique d'un caractère essentiellement gras.

Au restaurant Coquet, boulevard de Clichy, à la salle de l'Ermitage ; rue de Jussieu, et au concert de l'Omnibus, avenue de Clichy, mêmes agapes. A signaler, dans ce dernier banquet, les réclamations indignées que soulève l'apparition d'un plat d'épinards au beurre, un Vendredi-Saint !

Dans la banlieue, quelques banquets. Celui de Saint-Denis a été particulièrement brillant. Moyennant soixante-quinze centimes on a pu déguster des montagnes de tripes à la mode de Caen.

Et tous ces bons athées, l'estomac bourré de cochon et noyé dans le vin bleu, s'en sont retournés chez eux titubants mais ravis. Songez donc, ils avaient fait une bonne niche au bon Dieu, et Dieu ne les avait pas foudroyés !

Conclusion : Dieu n'existe pas !

Et pendant ce temps, une foule recueillie se pressait dans les églises, et cela dans le monde entier ; et pendant ce temps, les catholiques, agenouillés au pied des autels, priaient Dieu de pardonner à ces impuissants qui l'outragent et d'être miséricordieux pour ses blasphémateurs.

### ÉTRANGER

On écrit de Metz que, depuis environ quinze jours, la garnison prussienne de cette ville fait des essais d'un nouveau genre avec la lumière électrique appliquée aux maœuvres de nuit.

C'est un système découvert tout récemment par un ingénieur de Berlin, Westphalie, qui produit, dit-on, des résultats étonnants.

ANGLETERRE. — Lord Granville a annoncé l'adhésion de l'Allemagne et de l'Autriche au projet du remaniement du contrôle anglais en Egypte.

— On écrit de Londres au *Memorial diplomatique* qu'il est très-vrai, ainsi que ce journal l'avait d'ailleurs annoncé, que le cardinal est allé à Rome, et qu'à peine arrivé il a été reçu par le cardinal secrétaire d'Etat, M<sup>r</sup> Jacobini, avec qui il a eu une entrevue de près de trois heures. Cette entrevue a été fort satisfaisante, et elle est de nature à hâter la reprise des relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et le Saint-Siège. Les quelques obstacles qui se rencontrent encore vont être aplanis, et, grâce au cours des catholiques anglais, on peut s'attendre à ce que dans quelques semaines ces relations seront rétablies. On désigne déjà le honorable E. Plunkett comme représentant éventuel du cabinet de Saint-James au Vatican.

### BULLEIN FINANCIER.

Paris, 11 avril. La Bourse est peu active, mais la fermeté maintient.

Nos fonds publics cotent : le 3 0/0, 84.47 ; le 5 0/0, 118.45.

La Banque de France s'élève à 5,100.

Le Crédit Foncier ouvre à 1,655. Actuellement les capitalistes ont intérêt à acheter en vue de la hausse qui va s'accroître avant peu.

Le Crédit Lyonnais ne s'éloigne pas de son cours de 800 à 790. Les obligations de la ville de Lyon sont à 89.50. Le 15 courant aura lieu un tirage comprenant un lot de 100,000 fr.

Activité soutenue à 1,025 sur la Société Générale Financière : cette valeur peut présenter un cours de 1,300.

Les Bons et les Polices de capitalisation de la surance Financière sont l'objet d'ordres importants pour le compte de nos petites listes qui apprécient beaucoup ce genre de placement, vu leur solidité.

Les valeurs industrielles sont lourdes. Le Gaz descend à 1,510.

Les Chemins français sont sans affaires : le Nord à 1,800 ; le Nord à 2,120.

### Chronique militaire

On assure, dit le *Voltaire*, que l'état-major général a arrêté comme il suit la répartition des 63 bataillons d'infanterie qui, sauf modification ultérieure, resteraient jusqu'à l'ordre en Tunisie et dans les trois provinces algériennes.

En Tunisie : 33<sup>e</sup>, 43<sup>e</sup>, 77<sup>e</sup>, 87<sup>e</sup>, 128<sup>e</sup>, 144<sup>e</sup>, 104<sup>e</sup>, 115<sup>e</sup>, 146<sup>e</sup>, 77<sup>e</sup>, 125<sup>e</sup>, 135<sup>e</sup>, 138<sup>e</sup>, 149<sup>e</sup>, 137<sup>e</sup>, 144<sup>e</sup>, 107<sup>e</sup>, 38<sup>e</sup>, 99<sup>e</sup>, 192<sup>e</sup>, 83<sup>e</sup>, 143<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> chasseurs.

A Constantine : 4<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 41<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup>, 47<sup>e</sup>, 70<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 59<sup>e</sup>, 128<sup>e</sup>, 34<sup>e</sup>.

A Alger : 117<sup>e</sup>, 130<sup>e</sup>, 93<sup>e</sup>, 116<sup>e</sup>, 29<sup>e</sup>, 46<sup>e</sup>, 86<sup>e</sup>, 98<sup>e</sup>, 139<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 31<sup>e</sup>, 144<sup>e</sup>.

En tout 63 bataillons.

— Je vais chez le colonel !

— Bon ! Mais est-ce que le capitaine part pour longtemps ?

— Je ne sais pas !

— Mais c'est bientôt l'inspection, et si le capitaine n'est pas là, il ne sera pas porté sur le tableau !

— Allons ! laisse-moi tranquille et fais ce que je te dis !

— Oui, mon capitaine, quoique... Mais... Et les chevaux ?

— Tu les ramèneras au quartier !

— Ah !... Et où allons-nous ?

— Comment, où allons-nous ! Mais je ne t'emmène pas.

— Par exemple ! bien sûr je ne laisserai pas le capitaine partir tout seul dans l'état où il est. Ma masse est complète. Le colonel ne me refusera pas une permission.

— Mais, je te l'ai dit, je ne sais pas quand je reviendrai... ni si je reviendrai ! ajouta involontairement Montmérail.

— Le capitaine ne sait pas s'il reviendra, s'écria Philoctète, sortant alors de son immobilité. Raison de plus pour que j'aille avec lui.

— Mais, mon pauvre vieux, sais-je seulement où le hasard va me conduire. Ce n'est pas pour le pays, c'est pour moi que je vais courir les aventures, affronter des fatigues et des dangers de toute sorte,

au bout desquels il y a peut-être la mort et même pis encore : la dégradation. Car, murmura le capitaine, je l'ai juré, où qu'ils soient, quels qu'ils soient, par quel chemin qu'il faille les atteindre, maintenant que je suis sur leurs traces, je tirerai une vengeance éclatante de ceux qui ont fait mourir mon père de honte et ma mère de désespoir !

Philoctète n'avait entendu que la première moitié de la réponse de son maître :

— Je mène les chevaux au quartier, dit-il ; je ferme la maison ; je prends la valise du capitaine et je suis dans une heure à la gare.

— Mais tu veux donc absolument venir avec moi ?

— Oui !

— Mais ton mariage ?

— La veuve Ruch attendra. D'ailleurs, le capitaine n'est pas encore chef d'escadrons.

— Toujours cette manie ?

— Toujours !

— Au fait, se dit Montmérail, cœur d'or, bras d'acier ! Où trouverais-je dévouement plus sûr ?

» Tu veux venir ? reprit-il tout haut. Tu ne me reprocheras rien, tu ne reculeras devant rien ? Quand il faudra frapper, tu frapperas ; quand il faudra mourir, tu mourras, même dans la torture, même dans l'ignominie ?

— Comme voudra le capitaine.

— Eh bien ! alors, en route. Nous allons à Beau-

zeville, de là à Marseille, de là en Afrique.

Et tandis que Montmérail allait chez le capitaine, qui, après quelques mots d'explications, lui fit un cas grave, lui donna une permission de trois jours en promettant de lui faire tenir à Alger un régulier, Philoctète, après avoir conté minutieusement ses recommandations ses chefs, second ordonnance du capitaine, faisait ses adieux à la veuve Ruch, qui, dans son émotion, lui offrit un panier d'œufs qu'elle était en train de « mirer ».

— Ah ! mon Dieu ! fit-elle, tandis qu'elle tâte essuyait, avec mauvaise humeur, les éclaboussures de jaune d'œuf dont l'œuf tendue de la fruitière avait taché son dévolu.

— Ah ! mon Dieu ! fit-elle, tandis qu'elle tâte essuyait, avec mauvaise humeur, les éclaboussures de jaune d'œuf dont l'œuf tendue de la fruitière avait taché son dévolu.

— Ah ! mon Dieu ! fit-elle, tandis qu'elle tâte essuyait, avec mauvaise humeur, les éclaboussures de jaune d'œuf dont l'œuf tendue de la fruitière avait taché son dévolu.

— Ah ! mon Dieu ! fit-elle, tandis qu'elle tâte essuyait, avec mauvaise humeur, les éclaboussures de jaune d'œuf dont l'œuf tendue de la fruitière avait taché son dévolu.

— Ah ! mon Dieu ! fit-elle, tandis qu'elle tâte essuyait, avec mauvaise humeur, les éclaboussures de jaune d'œuf dont l'œuf tendue de la fruitière avait taché son dévolu.

— Ah ! mon Dieu ! fit-elle, tandis qu'elle tâte essuyait, avec mauvaise humeur, les éclaboussures de jaune d'œuf dont l'œuf tendue de la fruitière avait taché son dévolu.

— Ah ! mon Dieu ! fit-elle, tandis qu'elle tâte essuyait, avec mauvaise humeur, les éclaboussures de jaune d'œuf dont l'œuf tendue de la fruitière avait taché son dévolu.

— Ah ! mon Dieu ! fit-elle, tandis qu'elle tâte essuyait, avec mauvaise humeur, les éclaboussures de jaune d'œuf dont l'œuf tendue de la fruitière avait taché son dévolu.

— Ah ! mon Dieu ! fit-elle, tandis qu'elle tâte essuyait, avec mauvaise humeur, les éclaboussures de jaune d'œuf dont l'œuf tendue de la fruitière avait taché son dévolu.

Si la situation permet par la suite de rap-  
peler en France un certain nombre d'hom-  
mes, voici les numéros des régiments qui  
rentreront les premiers :

22°, 53°, 57°, 61°, 62°, 65°, 66°, 75°, 78°,  
80°, 88°, 96°, 111°, 114°, 118°, 135°, 136°,  
138° et 142° de ligne ; 23°, 28° et 30° batail-  
lons de chasseurs.

M. le général du Barail, ancien ministre  
de la guerre, qui a commandé pendant  
longtemps le 9<sup>e</sup> corps d'armée à Tours, vient  
d'être nommé commandant d'une division  
indépendante de cavalerie. Cette nomination  
étonnera certainement les personnes au cou-  
rant des choses militaires ; c'est en effet la  
première fois que nous voyons un général,  
ayant commandé en chef, nommé au com-  
mandement d'une simple division.

Aussi ne sommes-nous pas étonnés d'ap-  
prendre que le général du Barail refuse le  
commandement qui lui a été offert par M. le  
ministre de la guerre.

On se rappelle que, lors des odieuses im-  
putations dirigées contre le général de  
Cissey par MM. de Rochefort et Laisant,  
le Clairon ouvrit une souscription pour of-  
frir au général de Cissey une épée d'hon-  
neur.

Cette arme vient de lui être remise ; elle  
est l'œuvre de Froment Meurice. Mercié,  
l'illustre auteur de *Gloria Victis*, a sculpté la  
poignée qui figure l'Honneur terrassant la Ca-  
lomie. L'Honneur, l'épée à la main, se  
dresse sur le corps d'un monstre représen-  
tant la Calomie et dont le corps piétiné et  
les queues convulsives forment la coquille et  
la garde de l'arme. La lame sort des ateliers  
de Tolède ; elle porte ces mots gravés : Au  
général de Cissey, ses amis.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE ET LES CONTRIBUTABLES.

M. Jules Ferry vient, dans une circu-  
laire, de prier les préfets de le renseigner  
sur l'insuffisance des locaux scolaires, en  
vue de la nouvelle loi sur l'enseignement  
obligatoire.

Si nous ne nous trompons, lorsqu'il a été  
question d'inscrire l'obligation dans la loi,  
plusieurs orateurs se sont inquiétés des dé-  
penses considérables que cette mesure im-  
poserait au budget ; on a parlé de 400 mil-  
lions. Cette somme était, assure-t-on, né-  
cessaire pour la construction des nouvelles  
écoles et le complément du mobilier sco-  
laire.

L'enseignement obligatoire, l'enseigne-  
ment sans Dieu grèverait donc les contri-  
buables de 400 nouveaux millions !!!  
Braves contribuables, agriculteurs qui  
attendez en vain des dégrèvements aux  
lourds impôts qui vous accablent, si vous  
êtes capables, payez sans broncher et ne  
vous plaignez pas. Gagnez surtout beau-  
coup d'argent, pour faire face aux nouveaux

centimes additionnels qui vont pleuvoir  
bientôt sur vous pour payer les frais de  
construction des lycées de filles et des écoles  
primaires laïques obligatoires qu'il va falloir  
construire un peu partout.

Il y a cependant une remarque à faire  
ici. La loi du 4<sup>e</sup> juin 1870 sur la construc-  
tion des maisons d'école porte dans l'article  
15 que l'avis conforme du Conseil général  
est nécessaire pour imposer obligatoirement  
aux communes les frais d'installation,  
d'acquisition, d'appropriation et de construc-  
tion des locaux scolaires et d'acquisition  
du mobilier.

Nous appelons sur cet article 15 toute  
la vigilante attention du Conseil général de  
Maine-et-Loire.

#### On lit dans l'Union de l'Ouest :

« Des instituteurs pleins de zèle ont déjà  
commencé d'appliquer la loi du 28 mars  
dans notre département. Il y a quelques  
jours, l'instituteur de la commune de X...  
canton de Durtal, a déclaré à ses élèves qu'à  
l'avenir il ne leur ferait plus faire la prière,  
et s'apercevant que parmi les livres de l'un  
d'eux se trouvait un catéchisme, il a dit à  
l'enfant de cesser de l'apporter, parce que le  
catéchisme ne serait plus enseigné à l'école.

« Instruit par son fils de ce qui venait de  
se passer, le père l'a immédiatement retiré  
de l'école, et rien, nous disait-il, ni répri-  
mande, ni amende, ni prison ne pourra le  
décider à l'y renvoyer, tant que l'enseigne-  
ment religieux en sera banni.

« Les hommes d'Etat de la troisième Ré-  
publique se croient plus forts que la consci-  
ence et les convictions de tout un peuple.  
Ils ne tarderont pas à perdre cette illusion.  
Le pot de terre, lui aussi, voulut un jour  
lutter contre le pot de fer. Il fut brisé. »

Samedi a été promulguée la loi tendant à  
l'abrogation des dispositions législatives et  
concernant l'adjonction des plus imposés.  
En voici le texte :

« Article unique. — Sont abrogées les  
diverses dispositions législatives et réglemen-  
taires exigeant l'adjonction des plus im-  
posés, soit en matière d'impositions extraor-  
dinaires ou d'emprunts à voter par le Conseil  
municipal, soit en toutes autres matières. »

Oui. — Cela veut dire que les imposi-  
tions extraordinaires vont pleuvoir, dru  
comme grêle, sur les propriétaires des  
communes rurales où les membres des Con-  
seils municipaux paient peu ou point de  
contributions.

Par suite de la nouvelle loi qui donne aux  
Conseils municipaux la nomination des mai-  
res dans les chefs-lieux de canton, d'arron-  
dissement et de département, il va y avoir,  
en Maine-et-Loire, trente et une municipa-  
lités à élire.

Le chef de bataillon René Catroux, qui  
vient d'infliger à Bou-Aména une défaite si-  
gnalée, est originaire de Rablay (Maine-et-  
Loire).

Au nombre des nominations de juges de  
paix et de suppléants publiées dimanche à  
l'Officiel, nous remarquons les suivantes :

M. Auboyer, Antoine-Louis, notaire, a  
été nommé suppléant du juge de paix du  
canton Nord-Ouest de Saumur, en remplace-  
ment de M. Chudeau, démissionnaire ;

M. Lionet, Camille-Emile, a été nommé  
suppléant du juge de paix du canton de  
Doué, en remplacement de M. Salmon, dé-  
cédé.

#### AVIS MORTUAIRE.

Les Frères des Ecoles chrétiennes de  
Saumur ont l'honneur de faire part à leurs  
protecteurs, amis et anciens élèves de la  
perte douloureuse qu'ils viennent de faire  
en la personne du Frère CABEL, leur di-  
recteur, décédé le mardi 11 avril, à 5 heures  
du soir, dans sa 56<sup>e</sup> année.

Les obsèques auront lieu, dans l'église  
Saint-Pierre, demain jeudi 13 avril, à 9  
heures du matin.

Le deuil se réunira à la maison mor-  
tuaire, rue Duplessis-Mornay.  
Cet avis servira de lettre d'invitation.

#### ANGERS.

Les fêtes de Pâques ont été célébrées cette  
année au milieu d'un concours énorme de  
fidèles. Partout ça été une protestation véri-

table, sincère, spontanée, contre les blas-  
phèmes de cette majorité athée, qui, au  
Sénat et à la Chambre des députés, ose pré-  
tendre qu'elle a derrière elle toute la France  
catholique.

De tous côtés on a constaté ces jours-ci la  
même affluence, et à Angers la foule qui  
remplissait les églises était plus considéra-  
ble encore que les années précédentes. Nous  
ne croyons pas exagérer en estimant à plus  
de 15,000 personnes le nombre des fidèles  
qui assistaient, à la même heure, aux grand-  
messes célébrées dans les paroisses de la  
ville, et depuis le matin les églises étaient  
remplies.

Les journaux anti-religieux ont beau vomir  
leurs blasphèmes, crier à tous les vents du  
Ciel que le christianisme se meurt, le peuple  
chrétien est là qui dément par sa présence  
dans nos églises les assertions menteuses et  
intéressées de la franc-maçonnerie sectaire,  
et qui affirme sa foi à la Résurrection.

Cela nous donne bon espoir, pour la rési-  
stance à la loi de malheur, votée contre  
tout droit, par la Chambre des députés et  
approuvée par le Sénat, par laquelle on  
voudrait enlever à nos enfants la foi de leurs  
parents, et en façonner une génération  
athée, digne de l'ère des crocheteurs.

(Etoile.)

L'Union de l'Ouest racontait l'autre jour  
que le gouvernement ne cessait pas de  
chercher le souterrain mythologique de  
Solesmes :

« Dimanche dernier, disait-elle, le sous-  
préfet de La Flèche est revenu à l'abbaye  
avec une escouade d'ouvriers armés de  
pioches et de pics. Toutes ses investiga-  
tions sont restées vaines. Où se cache cet  
infâme souterrain ? Pour le découvrir, on  
ouvre les lettres des Pères, on viole leurs  
correspondances, on confisque même  
leurs journaux. Si, dans un mois, le sou-  
terrain ne se montre pas, le préfet se trou-  
vera obligé de creuser lui-même. »

#### Avis aux terrassiers sans ouvrage !

#### CHARITÉ CHRÉTIENNE ET PHILANTHROPIE RÉPUBLICAINE.

Dans une commune de l'arrondissement  
d'Angers, canton des Ponts-de-Cé, vit un  
pauvre ménage, dont la situation pénible  
est encore aggravée par l'état de santé du  
mari. Il faudrait au malade de bons soins et  
une bonne nourriture ; mais comment se  
procurer de la viande quand on peut à peine  
acheter du pain ? D'ailleurs, ces braves gens  
dissent leur misère ; ils n'osent ni de-  
mander, ni tendre la main ; ils craignent  
d'être à charge aux autres ; ils aiment mieux  
se faire et souffrir. En vain le curé de la pa-  
roisse qui connaît leur dénuement, et, quel-  
que soit son zèle, ne saurait pourvoir à tout,  
le presse-t-il de s'adresser au bureau de  
bienfaisance, l'homme répond toujours :  
« Plutôt mourir que de mendier ! » Alors  
M. le curé prend la plume et écrit à M. le  
secrétaire de la mairie le billet suivant qu'il  
lui fait porter par sa servante :

« Pour X..., très-faible et véritablement  
souffrant, je prie, autant que je le puis,  
M. le secrétaire de la mairie de délivrer  
un bon de viande sur les ressources du  
bureau de bienfaisance. » Or, au lieu du  
bon de viande si nécessaire au malheureux  
X..., M. le secrétaire se contente de retour-  
ner à M. le curé son propre billet, au dos  
duquel il a tracé cette phrase mémorable :  
« M. le Maire a fait dire aux époux X...,  
que si leur situation exigeait les secours  
de la commune, ils eussent à s'adresser di-  
RECTEMENT soit à lui, soit au secrétariat  
de la mairie. »

Ainsi les époux X... devront s'adresser  
directement à M. le maire ou à son secré-  
taire, sans quoi ils n'auront rien ! J'use de  
mon droit ! répliquera peut-être M. le maire.  
Effectivement, dirons-nous à notre tour,  
vous usez de votre droit, M. le Maire, mais  
vous en usez mal, et vous ne comprenez pas  
plus, vous ne respectez pas plus la pudeur  
du pauvre, que vous ne comprenez, que  
vous ne respectez les délicatesses et les obli-  
gations de la charité. (Union de l'Ouest.)

#### LE SECRET DES LETTRES.

Il ne suffit pas au gouvernement d'expul-  
ser des citoyens français de leur propriété  
et de mettre sous scellés, avec leurs meubles  
les plus indispensables, leurs instruments  
de travail. Voici qu'on étend le séquestre sur  
la correspondance des Bénédictins de Soles-  
mes. Les lettres que les religieux envoient ou

qui leur sont adressées sont ouvertes ; quel-  
ques-unes même sont détruites. Pour com-  
munique avec leurs parents et leurs amis,  
les Bénédictins sont obligés de recourir aux  
expédients dont on use seulement pendant  
des temps troublés. Il faut qu'ils envoient un  
courrier dans les villes voisines et qu'ils se  
fassent adresser leurs missives sous le cou-  
vert d'un tiers.

Comme il n'existe pas le moindre socia-  
liste prussien parmi les Bénédictins de So-  
lesmes, nous ne pouvons espérer que le  
gouvernement mette un terme à ces atten-  
tats, ni que les journaux républicains s'as-  
socient à nos doléances. Mais tant que cet  
état de choses durera, nous ne nous lasse-  
rons pas de le dénoncer à l'indignation de la  
France honnête. (Espérance du Peuple.)

LA LUNE ROUSSE. — C'est le 17 avril cou-  
rant, à 9 heures 47 minutes du soir, que la  
lune rousse fera son apparition. Elle dispa-  
raîtra ensuite le 17 mai, à 7 heures 42 mi-  
nutes du matin.

Espérons que la désastreuse influence  
qu'on lui attribue, à tort ou à raison, sur  
les biens de la terre, ne se fera pas sentir.

Le cerfeuil, cette petite herbe comestible,  
a certaines propriétés médicales. C'est un  
assaisonnement rafraîchissant ; dans les exco-  
riations de la peau, les engorgements gan-  
glionnaires aigus, les contusions, le cerfeuil  
forme des cataplasmes calmants et résolutifs.  
L'eau de cerfeuil est bonne pour les yeux fatigués.

#### Faits divers.

Nous apprenons la mort de M<sup>me</sup> veuve de  
Balzac, décédée l'avant-dernière nuit, après  
une longue maladie, dans l'hôtel qu'elle ha-  
bitait à Paris et où est mort son mari. Cet  
hôtel est situé rue Balzac, 22.

M<sup>me</sup> de Balzac était polonaise et s'appelait  
Eveline de Hanska.

On écrit d'Alais (Gard), 9 avril, que les  
habitants de Sénéchas, commune impor-  
tante de l'arrondissement d'Alais, sont sous  
le coup d'une profonde émotion causée par  
une scandaleuse affaire de meurs.

Le nommé Boiral, instituteur laïque de  
cette commune, s'est rendu coupable d'o-  
dieux attentats sur plusieurs jeunes filles de  
huit à douze ans.

Ce misérable a été arrêté par la gendar-  
merie et écroué à la prison d'Alais.

La semaine dernière, un orage des plus  
violents a éclaté sur les communes des Aven-  
nières et Corbelin (Isère).

M<sup>me</sup> Bizolon et sa domestique, surprises  
par la pluie, rentraient en toute hâte, abri-  
tées sous un parapluie. Tout à coup, elles  
sentirent une commotion des plus vives, et  
le parapluie qu'elles tenaient fut littérale-  
ment brisé et mis en pièces.

La foudre venait de tomber. M<sup>me</sup> Bizolon  
et sa domestique ne doivent la vie qu'à leur  
parapluie qui se trouvait en soie.

Elles en ont été quittes pour une grande  
frayeur et de légères égratignures produites  
par la violente rupture du parapluie.

#### BOURSE DE PARIS

DU 11 AVRIL 1882.

Rente 3 0/0.	84 05
Rente 3 0/0 amortissable.	84 30
Rente 4 1/2.	111 35
Rente 5 0/0.	118 25

Dernièrement, nous signalions un perfectionne-  
ment au biberon Robert ; le bouchon de liège  
donnant une odeur de lait aigri qui répugnait à l'en-  
fant, est remplacé par un nouveau système de  
bouchage flexible, dit Biberon-Robert flexible,  
d'une propreté irréprochable qui fait l'admiration  
du corps médical. Au concours d'hygiène des nou-  
veau-nés, M. le docteur Mallet s'est exprimé ainsi :

« Après avoir essayé de toutes les variétés de  
biberons, je me suis arrêté à celui dit Biberon-  
Robert ; je constate que depuis que je fais usage  
du Biberon-Robert dans ma clientèle, la morta-  
lité des nourrissons a considérablement dimi-  
nué. »  
Dans un but humanitaire, nous engageons les  
mères à se procurer un véritable Biberon-Robert  
flexible.

**Marché de Saumur du 8 avril**

Blé comm. (Ph.)	23 25	Hulle de noix	50	195	—
From. 1 <sup>re</sup> q. (Ph.)	23 25	Hulle chene.	50	—	—
Froment (Ph.)	77	Graine tréfle	50	—	—
Halle, moy. n <sup>o</sup>	77	— luzerne	50	—	—
Selgie. . . . .	75	Foin (dr. c.)	780	90	—
Orge . . . . .	65	Luzerne	780	85	—
Avoine h. bar.	50	Paille	780	55	—
Fèves. . . . .	75	Amandes	50	—	—
Pois blancs	80	Cire jaune	50	—	—
— rouges	80	Chanvres 1 <sup>re</sup>	—	—	—
Colza . . . . .	65	— qualité (52k.500)	—	—	—
Chenevis . . .	50	—	—	—	—
Farine, culas.	157	—	—	—	—

**COURS DES VINS.**

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1881, 1 <sup>re</sup> qualité	100 à 120
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	100 à 110
Ordin. envir. de Saumur 1881, 1 <sup>re</sup> id.	100 à 110
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	100 à 105
Saint-Léger et environs 1881, 1 <sup>re</sup> id.	100 à 105
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	90 à 100
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 <sup>re</sup> id.	90 à 100
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	75 à 85

ROUGES (2 hect. 20).

Souzy et environs, 1881, 1 <sup>re</sup> qualité	150 à 200
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	150 à 200
Champigny, 1881, 1 <sup>re</sup> qualité	150 à 200
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	150 à 200
Id. 1881, 3 <sup>e</sup> id.	150 à 200
Varrains, 1881, 1 <sup>re</sup> qualité	125 à 130
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	125 à 130
Id. 1881, 3 <sup>e</sup> id.	125 à 130
Bourguell, 1881, 1 <sup>re</sup> qualité	150 à 165
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	150 à 165
Id. 1881, 3 <sup>e</sup> id.	150 à 165
Restigné 1881, 1 <sup>re</sup> qualité	140 à 145
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	140 à 145
Id. 1881, 3 <sup>e</sup> id.	140 à 145
Chinon, 1881, 1 <sup>re</sup> qualité	150 à 165
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	135 à 145
Id. 1881, 3 <sup>e</sup> id.	135 à 145
Id. 1881, 4 <sup>e</sup> id.	135 à 145
Id. 1881, 5 <sup>e</sup> id.	135 à 145

Lire tous les Samedis

## LA REVUE ILLUSTRÉE

UNIVERSELLE

Beaux-Arts — Connaissances utiles — Arts industriels

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

58 bis, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS

La Revue Illustrée Universelle (16 pages, format des plus grands journaux illustrés) est la continuation du Journal des Connaissances utiles, avec lequel elle s'est fondue.

Cette fusion et son titre indiquent son programme : Elle est universelle, à la fois scientifique, industrielle, agricole, financière, artistique, littéraire et mondaine. Ses nombreuses et magnifiques gravures, son excellente rédaction en font un recueil de premier ordre et qui se recommande à tous, puisque chacun doit y trouver sa part : la femme, le mari, les enfants. C'est, en un mot, le vrai Journal de la Famille.

**ABONNEMENTS**

Paris et Départements	Un an . . . . . 25 francs.	Étranger (Union postale)	Un an . . . . . 30 francs.
Six mois . . . . .	14 —	Six mois . . . . .	16 —
Trois mois . . . . .	7 —	Trois mois . . . . .	9 —

Pour tous les autres pays, le port en sus.

Envoyé franco d'un Numéro spécimen contre toute demande adressée et contenant 40 centimes en Timbres-Poste.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de Poste en France et à l'Étranger.

En vente dans les gares et chez tous les libraires et marchands de journaux. Le N<sup>o</sup> 40 centimes.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

## MÉDAILLE D'ARGENT.

### COFFRES-FORTS

**M. HAFNER** aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

## LES FRÈRES MAHON

« obtiennent mille guérisons par an, » terme moyen.

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, teigne, docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôpital d'Angers, à Angers, de midi à trois heures. Départ à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

---

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

### Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES A POITIERS	ARRIVÉES A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 43 matin.
8 — —	— —	11 h. 13 matin.
11 15 —	7 — 39 soir.	— —
1 — 17 soir.	4 — 55 —	— —
4 — 55 —	— —	— —
7 — 50 —	11 — 48 —	9 — 10 soir.

  

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES A MONTREUIL	ARRIVÉES A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.
8 — 35 —	5 — 17 soir.	6 — 30 soir.
12 15 soir.	3 — 50 —	4 — 38 —
6 — 45 —	10 — 47 —	11 — 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

**LES CHEMINÉES** ne fument plus avec le fumifuge H. CAUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. — Envoi franco du catalogue.

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

### UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Visitation, n<sup>o</sup> 44.

Occupée par M. Heinrich dit Chrétien.

S'adresser à M. MÉHOUS, notaire.

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

### UNE MAISON

AVEC SERVITUDES

Jardin, terrasse, grandes caves en roc, cours, puits et pompe, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, appartenant à M. Poitou-Bernard.

S'adresser à M. MÉHOUS, notaire.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour le 24 juin 1882.

### BELLE MAISON BOURGEOISE

Située à Saumur, route d'Angers, en face de la gare d'Orléans.

Avec Remises, Écuries, beau Jardin bien planté d'arbres, Serre, Bassin, Pièce d'eau poissonneuse, Verger et Boire.

S'adresser à M. GAUTIER, notaire.

**A VENDRE**

### UN TERRAIN

A Saumur, rue de Bordeaux.

S'adresser à M. BRAC, notaire, place de la Bilange. (216)

**A LOUER**

Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine,

### UNE MAISON

Rue de Bordeaux, 17,

Comprenant : Salon, salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, cave, servitudes, cour, jardin.

S'adresser à M<sup>me</sup> MESLAIT, rue d'Orléans, 81, ou à M. MOUSSARD.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

### UNE MAISON

Située à Saumur, rue Bodin, 3,

Avec grand jardin, écurie et remise.

S'adresser à M. DE NEUVILLE.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

### ÉCURIE, REMISE ET GRENIERS

S'adresser rue de la Tonnelle, 19, à Saumur. (194)

**MAISON A LOUER**

PRÉSENTEMENT

Champ-de-Foire, n<sup>o</sup> 4.

S'adresser à M. SARGOT.

**A LOUER**

### DEUX MAISONS

Sises à Saumur, place et rue du Marché-Noir.

La première, actuellement occupée par M. Prudhommeau, serrurier, fait angle sur la place et la rue du Marché-Noir.

La seconde, occupée par M<sup>me</sup> Guichard, corsetière.

Les deux maisons peuvent être réunies en une seule, si on le désire.

S'adresser à M. Prudhommeau et à M<sup>me</sup> Guichard, ou au bureau du journal.

CHATEAU DE LA

### VILLE AU MAIRE, XV<sup>e</sup> siècle,

à Huismes (Indre-et-Loire), station ligne Tours-Sables; vue splendide, parc prod. et agrément clos de murs; 35 hectares. Ferme, terres, vignes en dehors, 34 hectares. A adjuger, 14 mai, étude de M<sup>e</sup> CHAUMIER, notaire à Chinon. S'adresser, pour renseignements et permission de visiter : Chinon, M<sup>e</sup> CHAUMIER; sur lieux, aux propriétaires: Paris, L. BEY, architecte, 71, avenue Wagram; traiterait à l'amiable. (204)

**A VENDRE**

POUR CAUSE DE SANTÉ,

### LES FOURS A CHAUX

DE DAMPIERRE

S'adresser à M. CHIVERT, rue d'Alsace, à Saumur.

M. Chivert associerait, pour plusieurs années, un acquéreur qui le désirerait. (157)

**A CÉDER**

PRÉSENTEMENT

### UN MAGASIN

D'Épicerie, Mercerie et Faïence,

25, rue de l'Hotel-Dieu, à Saumur.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve ROISNIER, qui l'occupe. (158)

**A CÉDER**, pour cause de santé, un magasin, atelier de corsetière et magasin de corsets. — Clientèle de premier ordre. — Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**

M. GRELLET prie la dame qui a trouvé dimanche dernier un mouchoir brodé, garni de dentelle, initiale M, de bien vouloir le lui envoyer au Café de la Paix.

Ce mouchoir a été perdu près de chez M. Finet, loueur de voitures.

**AVIS**

### LES MAGASINS DE LA GLANBUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes.

Conditions avantageuses. (543)

**A L'ABEILLE**

Modes, Mercerie, Bonneterie.

Maison J. PÉRARE,

Rue Saint-Jean, 22.

On demande un JEUNE HOMME comme apprenti. (181)

**DEMANDE.** Une ancienne maison de vins et spiritueux à Bordeaux désire trouver une personne qui la représenterait, serait-ce dans ses moments de loisirs. Inutile de s'offrir sans donner des références. Conditions avantageuses. — Ecrire à Monsieur L., 6, rue Bergeret, Bordeaux.

ON DEMANDE un apprenti

### maréchal-ferrant.

S'adresser au bureau du journal.

**UN MÉNAGE** demande une place, le mari comme valet de chambre ou jardinier et la femme comme lingère ou cuisinière. — Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

**COMPTABLE** actif, travailleur, bonne écriture pour expéditionner, connaissant les diverses branches de comptabilité, désire un emploi.

S'adresser à COULON-GABORY, à la Sablonnière, Saumur. (209)

### HOTEL DE FRANCE

11, rue Beaurepaire, Saumur

Ancien Hôtel de la Promenade

TAMAIN, propriétaire.

Table d'hôte. — Service à la carte. — Pensionnaires à prix modérés. — Dîners pour la ville. — Grande salle pour Festins et noces. — Omnibus pour la ville. — Voitures à volonté.

**Nouvelle installation.**

**VICHY** SOURCE LARDY, alcaline gazeuse et ferrugineuse, employée avec succès, contre les maladies du foie, de la rate, de la vessie et de l'estomac. Chez les Mds d'Eaux Minérales et Pharmaciens.

**SPA** POUHON DU PRINCE DE CONDÉ. — Eau minérale ferrugineuse gazeuse. Très chargée en fer. L'abondance d'acide carbonique qu'elle contient, maintient le fer à l'état de dissolution parfaite et la rend très digestive. — Très salutaire dans toutes les maladies où le fer est ordonné. Chez les Pharmaciens et Mds d'Eaux minérales.

**VALS VIVARAISES**

Source n<sup>o</sup> 1. — Maladies des organes digestifs. Source n<sup>o</sup> 2. — Goutte, rhumatisme, diabète urique. Source n<sup>o</sup> 5. — Maladies de l'appareil biliaire, diabète. Source n<sup>o</sup> 7. — Appareil urinaire, gravelle. Source n<sup>o</sup> 9. — Maladies des organes digestifs. Le numéro porté sur l'étiquette indique le dosage approximatif de bicarbonates alcalins contenus dans chacune des sources. Chez les Mds d'Eaux minérales & Pharmaciens.

**AVIS**

Les personnes atteintes d'une maladie des voies urinaires suivent tous les traitements et ne guérissent pas. Elles peuvent écrire au Docteur RITH, à Saint-Jean-de-Loosne (Côte-d'Or). Leur guérison est certaine.

**J.-A. FRESCO**

### Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

**Glycérine Minéralisée** (Pour Bains et pour la Toilette).

**A. RIVAUD** Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



**HYGIÈNE et TOILETTE** de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITYRIASIS, du Cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.

Dépôts : Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.

Vient de paraître:

## NOTICE SUR N.-D. DES ARDILLIERS

(2<sup>e</sup> ÉDITION)

Un volume in-12, avec gravure.

Se vend au profit de la Chapelle. — S'adresser à la Sacristie de Notre-Dame.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.